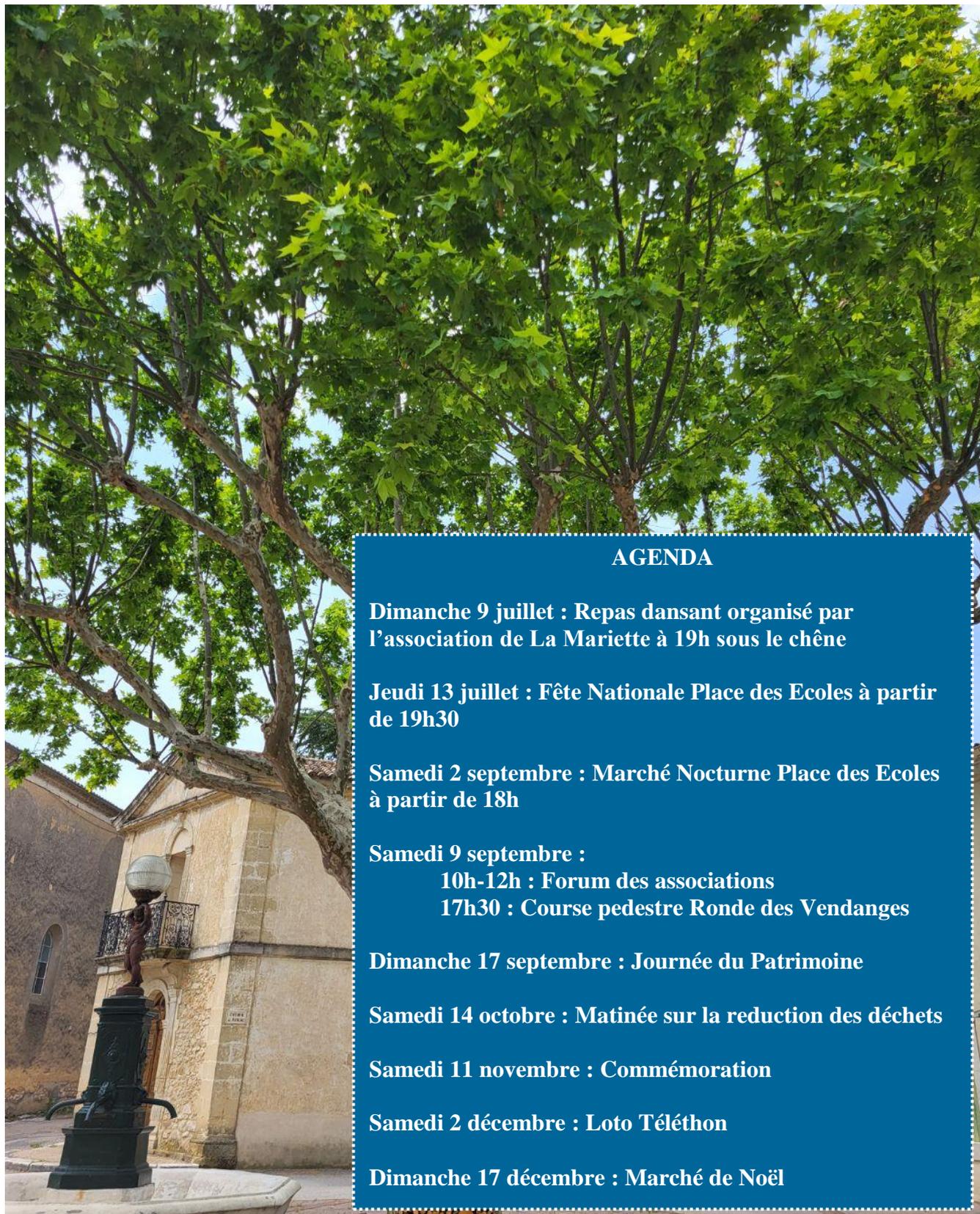




LE GRIFFE



AGENDA

Dimanche 9 juillet : Repas dansant organisé par l'association de La Mariette à 19h sous le chêne

Jeudi 13 juillet : Fête Nationale Place des Ecoles à partir de 19h30

Samedi 2 septembre : Marché Nocturne Place des Ecoles à partir de 18h

Samedi 9 septembre :
10h-12h : Forum des associations
17h30 : Course pedestre Ronde des Vendanges

Dimanche 17 septembre : Journée du Patrimoine

Samedi 14 octobre : Matinée sur la reduction des déchets

Samedi 11 novembre : Commémoration

Samedi 2 décembre : Loto Téléthon

Dimanche 17 décembre : Marché de Noël

FINANCES ENVIRONNEMENT ENFANCE PROJET

Chères Saint Mamertoises et chers Saint Mamertois,

Les vacances scolaires approchent à grands pas et chacun va pouvoir apprécier des moments de détente bien mérités!

Comme chaque année les premiers mois de l'année 2023 ont essentiellement été consacrés à l'élaboration du budget. Le résultat de clôture de l'exercice budgétaire 2022 reste positif et la situation financière de la commune satisfaisante. Le budget primitif 2023 a ainsi pu être élaboré sans recours à l'emprunt ni augmentation de la part communale des taxes foncières. Pour autant, celles-ci augmenteront automatiquement d'environ 7% du seul fait de l'inflation et de l'augmentation des bases nationales des valeurs locatives. Ce budget 2023, le 4^{ème} du mandat, vise à poursuivre les investissements en matière d'économie d'énergie, avec notamment un programme de renouvellement de tout notre éclairage public sur 2 ans et le début des travaux de rénovation de l'école élémentaire. Il vise également à poursuivre la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement malgré l'inflation.

Le premier semestre 2023 fut riche en manifestations et activités. La cérémonie des vœux, le repas des aînés, la réunion du quartier « Galinière, Acacias, Mazade », les réunions de la commission extramunicipale qui gère les composteurs collectifs de la Place des Ecoles et l'ouverture au public le week-end de la plateforme de gestion des déchets verts, les Rendez-Vous Nature, la 1^{ère} réunion publique sur la révision du PLU, la journée taurine, le carnaval des écoles, la visite du Site Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères avec le conseil municipal des jeunes, le marché du printemps, la commémoration du 8 mai, le ramassage des déchets dans le village, les Rendez-Vous aux Jardins, le don du sang, l'après-midi jeux intergénérationnels sous le chêne, le gala des Petitpas, les fêtes des écoles. Autant de moments partagés qui rythment la vie de notre village grâce à l'investissement constant des associations, des enseignants, du personnel municipal et des élus. Merci à tous avec un coup de chapeau particulier aux enfants du conseil municipal des jeunes qui auront même réussi à faire paraître le premier « P'tit Griffé » !

Comme vous le savez déjà la fête votive ne pourra avoir lieu cette année, toutes les conditions de sa réussite n'étant pas réunies. Nous le regrettons mais saluons la sage décision prise par l'Association de la Jeunesse Saint Mamertoise consciente des risques d'ordre financier et sécuritaire. Mon deuxième coup de chapeau sera pour les membres du bureau de cette association et son président qui ont su proposer et organiser ces deux dernières années des festivités très réussies pour notre village. Merci à eux !

Comme chaque année l'équipe municipale connaît quelques changements. Mme Sylvie Vallos, dame de cantine bien connue des enfants, a pris sa retraite après quatre années passées au service de notre village pour l'entretien des locaux municipaux, l'accueil des enfants à la garderie et le service de restauration scolaire. Je lui renouvelle mes remerciements pour son sérieux, son professionnalisme et sa discrétion.

Un 2^{ème} animateur de l'association « Temps Libre » a rejoint l'équipe de la cantine pour surveiller les enfants toujours plus nombreux à l'école sur le temps méridien.

Le recrutement d'un nouveau policier municipal est en cours et nous devrions pouvoir le compter parmi nous début septembre. Le contrat de M. Dujeu, conseiller numérique, entièrement financé par l'Etat depuis deux ans, s'achèvera fin septembre. Malgré la diminution de l'aide de l'Etat nous avons fait le choix de le renouveler pour un an afin de poursuivre les actions engagées, notamment avec les écoles et renforcer l'équipe qui gère la bibliothèque municipale.

Les bonnes nouvelles faisant du bien ne nous en privons pas !

En avril dernier notre village a obtenu, par délibération du Conseil Régional, la labellisation « Bourg Centre Occitanie ». Trois années de travail auront été nécessaires pour finaliser, en collaboration avec l'ensemble des financeurs, la rédaction du contrat traçant le projet de valorisation et de développement du village pour les six prochaines années. Vous verrez apparaître prochainement aux entrées de la commune les panneaux « Bourg Centre » aux couleurs rouge et jaune de la Région Occitanie.

Ce contrat nous permettra d'obtenir plus facilement les subventions de la Région, du Département, de l'Agglomération de Nîmes Métropole et de l'Europe pour financer nos projets.

Une autre bonne nouvelle qui aura nécessité ces dernières années de la volonté politique et de la persévérance : en septembre prochain l'Agglomération de Nîmes Métropole expérimentera pour une période de 6 mois la mise en place d'un nouveau service de transport en commun, « Allo Bus ». Ce service vous permettra sur simple demande de bénéficier d'une navette qui vous conduira où vous le souhaitez sur le territoire de la Gardonnenque. Selon le niveau de fréquentation de ce service par les usagers il sera maintenu ou pas au-delà des 6 mois. Aussi n'hésitez pas à l'utiliser dès la rentrée!

Durant l'été l'équipe municipale va poursuivre le travail sur les projets qui devraient débiter d'ici la fin de l'année tels que les travaux de rénovation de l'école élémentaire et de réhabilitation de la voirie du quartier « Galinière, Acacias, Mazade » ainsi que sur le projet de zonage et de règlement du PLU dont l'approbation est prévue en 2024.

Je remercie toutes celles et ceux qui ont contribué à la rédaction de ce Griffé et vous souhaite une agréable lecture. Bel été à tous !

Catherine BERGOGNE

Avril

1ERE REUNION PUBLIQUE SUR LA REVISION DU PLU LE JEUDI 13 AVRIL

Pour présenter le diagnostic, les enjeux du territoire et le projet d'aménagement et de développement durables (PADD)



MARCHE DU PRINTEMPS

Les cloches de Pâques se sont invitées lors du marché du printemps pour gâter les enfants de chocolats et de bonbons pendant que les parents pouvaient participer au concours de belote et profiter des divers stands présents sur la Place des Ecoles. Une agréable journée qui s'est terminée avant la pluie !



JOURNEE TAURINE

Le samedi 15 avril, l'association AJSM a organisé la journée taurine.

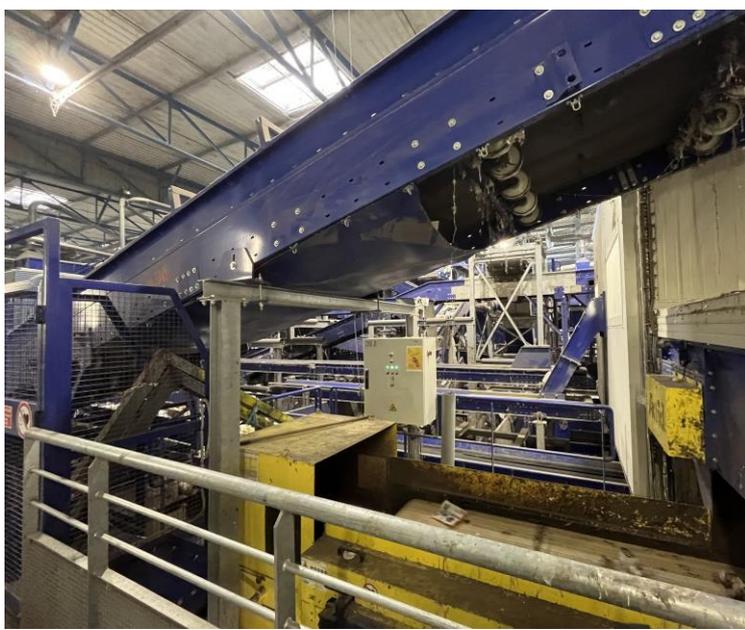


VISITE DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL CHARGE DU TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES (SITOM)

Les élus du Conseil Municipal des Jeunes, sont très sensibles à la protection de l'environnement. Lorsque l'équipe de suivi leur a proposé une visite du SITOM afin de mieux comprendre comment et pourquoi trier nos déchets, ils y ont vu une opportunité de combler leur curiosité. Et bien que le rendez-vous ait eu lieu un mercredi matin, nous étions au complet pour apprendre et découvrir ensemble. Sur la base de jeux interactifs, nous avons suivi les différentes étapes du tri : collecter, recycler et valoriser les déchets. Depuis la passerelle nous avons observé le cheminement des plastiques, cartons et autres boîtes de conserve. Nous les avons ensuite retrouvés sous forme de ballots, prêts à être expédiés et transformés. Nous avons appris par exemple que 114 canettes de soda recyclées permettent de fabriquer une trottinette !



Pour finir, on retiendra la règle des 3 R : **Réduire / Réutiliser / Recycler**



COMMEMORATIONS DU 8 MAI

Être élu au CMJ, c'est aussi un engagement citoyen. Les jeunes conseillers municipaux l'ont une fois de plus démontré lors des commémorations du 8 mai. Devant le monument aux morts, ils se sont succédés pour prendre la parole, et faire la lecture de textes soigneusement choisis dans le recueil de lettres de Jean-Pierre GUENO, *Paroles de l'ombre*. Un hommage solennel empreint du respect et du recueillement dont ils ont su faire preuve. *Vous pouvez retrouver les textes sur le site de mairie <https://www.mairiest-mamertdugard.fr/> rubrique Conseil Municipal des Jeunes.*



RAMASSAGE DES DECHETS

A Saint Mamert, le 8 mai, la citoyenneté est mise à l'honneur. En effet, après les commémorations de l'armistice de 1945 le matin, l'après-midi est consacrée au ramassage des déchets dans le village. C'est l'occasion de prendre conscience de la fragilité de la nature et de l'importance de la protéger. Réaliser aussi à quel point les incivilités de certains peuvent nuire à notre environnement. Les jeunes élus du CMJ s'y associent chaque fois avec plaisir, l'initiative répondant parfaitement à leur volonté de préserver un village propre où il fait bon vivre. Merci aux participants et à l'année prochaine !



LES RENDEZ-VOUS AUX JARDINS

La deuxième édition saint mamertoise des « rendez-vous aux jardins » a été un succès !

Pendant toute la matinée, les amateurs de jardins ont pu apprendre à reconnaître les oiseaux des jardins avec Françoise Lienhard, de l'«œil vert», et découvrir les jardins spontanément ouverts par quelques habitants :

Ils étaient variés, avec le grand parc arboré de Mme Gory, le charmant potager de Marie, le jardin plein de fleurs et de couleurs de Sophie et Guy, le ravissant petit havre de paix de Solange, et le paradis vert de la Mazade.

Les échanges d'idées et de conseils (et même de pieds de topinambours ...) ont été nombreux et joyeux : à l'année prochaine !



JEUX INTERGENERATIONNELS

Un autre sujet touche particulièrement les élus du CMJ, il s'agit du mélange des générations. C'est donc tout naturellement qu'a émergé l'idée d'organiser un moment où nous pourrions tous nous retrouver autour du jeu. Et à Saint Mamert, quand on parle de générations et de jeux, deux associations semblent incontournables : La Mariette et Leins les dés ! A l'issue d'une réunion de travail réunissant tout le monde autour de la table, l'événement prenait vie. Il ne restait plus qu'à vous attendre sous le chêne de la Victoire pour retrouver les incontournables et découvrir de nouveaux jeux. A 16h, après un concours de DOBBLE intergénérationnel acharné et la remise des cadeaux aux vainqueurs, nous avons pu profiter d'un goûter offert par la Mariette et la municipalité. Pour l'organisation nous remercions les élus du CMJ, pour l'idée, les « Mamies » de la Mariette pour les bons gâteaux, Leins les dés qui a offert un cadeau pour le concours de Dobble, l'Espace Jeune de Saint Génies pour le prêt de jeux, et tous les participants qui ont fait de cet après-midi sous le chêne un moment de convivialité qu'il faudra à coup sûr renouveler !



Résultats 2022 et budget prévisionnel 2023

Le conseil municipal s'est réuni le 23/03/2023 pour voter le budget.

Le résultat de clôture de l'année 2022 est de + **394 263 €**, avec un résultat de **97 885 €** en investissement et **296 418 €** en fonctionnement.

La situation financière de la commune reste donc saine.

Le budget prévisionnel 2023, a été bâti en tenant compte des éléments de contexte suivants :

- Une inflation évaluée à 7% entre 2021 et 2022
- Une augmentation des coûts de l'énergie et des matières premières
- L'augmentation du point d'indice des agents publics
- Une augmentation des bases d'imposition au niveau national indexées sur l'inflation
- La volonté de ne pas augmenter les taux d'imposition au niveau communal compte tenu de l'augmentation automatique des bases au niveau national

Le budget s'équilibre à 1 442 128 € en fonctionnement et 1 172 572 € en investissement.

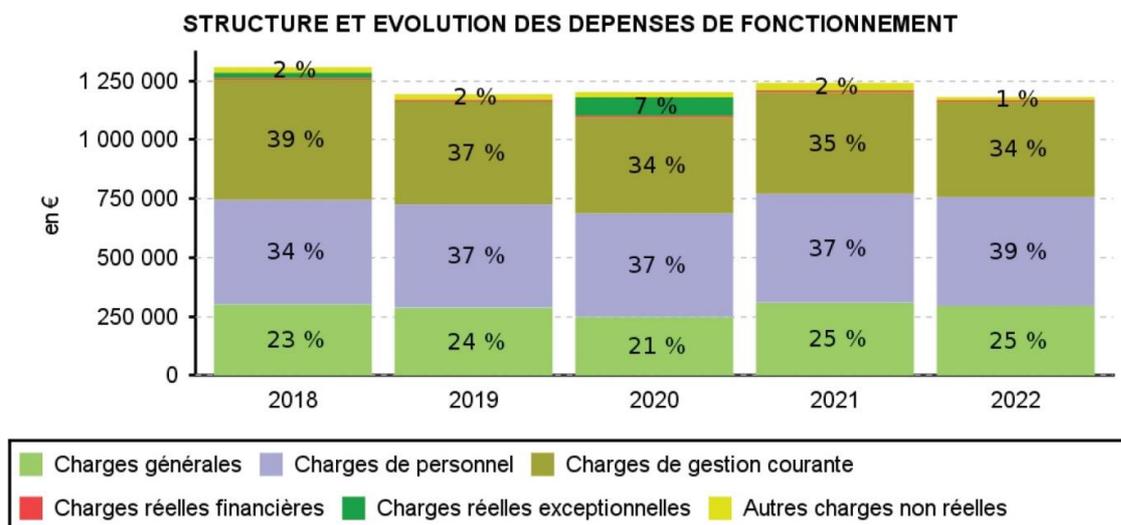
Le fonctionnement augmente de 7 % en raison du contexte évoqué précédemment.

La commune poursuit son programme d'investissement pluriannuel pour environ 1 million d'euros TTC :

- Première tranche des travaux de rénovation de l'école primaire : 335 000 € pour un projet de 2 300 000 €
- Première phase de travaux de rénovation de l'éclairage public : 120 000 €
- Rénovation énergétique des bâtiments et pose de panneaux photovoltaïques : 122 000 €
- 2 caméras de surveillance supplémentaires : 30 000 €
- La révision du PLU : 37 000€
- Des investissements liés à la voirie : 40 000 €

Ce budget prévisionnel a été adopté à l'unanimité.

Analyse de l'évolution des dépenses de fonctionnement



Les dépenses de fonctionnement ont tendance à diminuer et restent bien maîtrisées.

Evolutions des dépenses de fonctionnement en € par habitants de 2019 à 2022	Montant en € par habitant pour la strate de référence						
	2019	2020	2021	2022			
	Commune				Département	Région	national
Charges générales	175	150	186	176	192	228	211
Charges de personnel	266	266	278	277	302	333	284
Charge de gestion courante	265	245	258	241	112	119	115
Charges réelles financières	3	4	5	4	18	20	14
Charges réelles exceptionnelles	0	47	1	1	5	8	6

L'analyse des dépenses en euros par habitant sur les 4 dernières années montrent qu'elles demeurent inférieures aux communes de la même strate de population. Seules les charges de gestion courante qui correspondent aux financements des syndicats intercommunaux demeurent supérieures à la moyenne.

Analyse des ratios financiers 2022

	Montant en €	Montant en € par habitant			
		Commune	Département	Région	National
Encours de la dette au 31 décembre	245 593	147	511	547	552
Impôts locaux	439 461	262	310	323	320
Capacité d'autofinancement nette	163 195	97	127	75	99
Charges de fonctionnement 2022	1 181 926	706	622	662	659
Produits de fonctionnement 2022	1 359 059	811	783	799	812

Capacité de désendettement					
		Commune	Département	Région	National
Encours de la dette au 31 décembre / CAF		1,29	3,06	3,68	3,25

La commune reste faiblement endettée, la dette par habitant est 3 à 4 fois inférieure à celle des communes de la même strate. Notre capacité de désendettement est de seulement 1.3 an contre 3 ans pour les autres communes. Les économies réalisées sur les dépenses de fonctionnement ont permis d'augmenter la capacité d'autofinancement. Elle est désormais sensiblement identique à celle des autres communes de la même strate.

Synthèse

Notre volonté à travers ce budget est donc de maîtriser les dépenses de fonctionnement à savoir les consommations énergétiques et les dépenses de personnel tout en améliorant notre capacité d'autofinancement pour permettre la poursuite du programme pluriannuel d'investissements pour 1,2 millions **sans recours à l'emprunt**.

Une place des écoles mieux respectée !

La place des écoles et ses différents équipements sont très appréciés et fréquentés par toutes les générations.

Afin que ce lieu reste agréable il nous paraît utile de rappeler que chacun doit veiller au respect des règles suivantes qui sont rappelées sur les panneaux présents à l'entrée de la place ou sur le site :

- les chiens sont interdits et par voie de conséquences leurs déjections,
- fumer sur les aires de jeux et d'activités sportives est interdit ; des cendriers et des poubelles sont à disposition pour éteindre les cigarettes et jeter les mégots

Le petit stade mérite aussi l'attention de tous car trop de dégradations nous obligeraient à le fermer pour des raisons de sécurité. Il s'agit d'un terrain multisports ouvert à tous en libre accès. Son utilisation, comme s'il s'agissait d'un terrain de foot ainsi que les tirs répétés et puissants sur des filets et des grilles non conçus pour cet usage, ont déchiré les filets pareballons et dégradé les grilles derrière les buts.

De plus les tirs trop puissants atterrissent dans l'aire de jeux ou dans la cour de l'école maternelle risquant de blesser les enfants qui l'utilisent. Aussi merci à chacun de respecter ce lieu et ses utilisateurs!



ENFANCE/JEUNESSE

Remerciements

L'année scolaire 2022/2023 s'achève et sonne l'heure des remerciements. Car enfin, comment ne pas rendre hommage à tous ces acteurs qui tout au long de l'année entourent de leur bienveillance tous les élèves de nos écoles.

Directrice, directeur des écoles, enseignants, les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM), les accompagnatrices d'élève en situation de handicap (AESH), animateurs et animatrice, service civique, l'ensemble des intervenants (sport, informatique, cirque...) et bien sûr les deux associations de parents d'élèves l'APE pour la maternelle et l'ALE pour l'élémentaire.

Chacun à son niveau fait en sorte qu'aucun élève ne finisse l'année sans de merveilleux souvenirs. Souvenirs de partage, de découvertes, de sorties et de rires qui résonnent dans la cour de récréation.

Carnaval

Cette année encore, un bel exemple de cohésion entre nos deux écoles, qui pour fêter le carnaval, se sont unies aux sons des batucadas et de la désormais fidèle cornemuse de Monsieur LAHUEC qui accompagnaient le défilé dans les rues du village. Une explosion de couleur et de joie, un beau moment que les enfants ont partagé avec les parents qui ont pu être présents. Le défilé s'est achevé avec le traditionnel lancer de confettis dans la cour et un goûter offert par les associations de parents d'élèves. Merci à tous ceux qui ont rendu possible cet événement... vivement le prochain !



Enseignantes et ATSEM de l'école maternelle



Equipe éducative de l'école élémentaire

Sorties, voyage scolaire, sport

Tout au long de l'année, les enseignants ne manquent pas d'idées pour rendre les apprentissages de nos chères têtes blondes un peu plus ludique.

Nous remercions les efforts des associations de parents d'élèves et de la municipalité pour financer une grande part des activités proposées comme le cycle cirque, les séances écoles & cinéma. Mais aussi les bénévoles qui interviennent à l'école, comme M.JALABERT qui initie les classes de CP au CM2 au tir à l'arc, ainsi que le club de boxe de Ste Anastasie qui a dispensé quelques cours aux classes de CE2/CM1 et CM1/CM2.

Bien sûr n'oublions pas les classes découverte, pour lesquelles toutefois, une participation des familles est requise. Cette année les classe de CP et CP/CE1 de Mesdames GAUCHARD et DROSS, sont parties à Mèze découvrir l'environnement marin autour de l'étang de Thau. Et les classes de CM1/CM2 de Madame CIERNIAK, Monsieur JANSSEN et Madame MARTIN se sont initiées au sauvetage et aux sports nautiques à Saint Cyr sur Mer.

De beaux projets sont aussi à mettre à l'honneur à l'école maternelle. Une rencontre avec les résidents de l'Epahd de Fons a notamment permis aux seniors et aux bambins de se réunir autour de la lecture. Apprendre en s'amusant était le but d'un atelier poterie organisé à l'école et animé par un artisan potier. Tout le monde a hâte de découvrir le talent de nos artistes grâce à l'exposition Le Grand Baz'Art qui ouvrira ses portes au sein de l'école maternelle en cette fin d'année.

C'est donc une année pleine de beaux projets réalisés qui s'achève sur des vacances bien méritées pour tous.

Retour en photos sur quelques projets de nos écoles



Les cm1/cm2
à St Cyr/mer



Pêche à l'épuisette
pour les CP/CE à Mèze



Le foyer transformé en
chapiteau de cirque



Fête de l'école maternelle



Fête de l'école élémentaire

Un condensé de la classe de découverte rédigé par les CM1/CM2 de Monsieur JANSSEN et Madame MARTIN

Du 9 au 12 mai, nos deux classes de Cm1/Cm2 sont parties en classe de découverte à St Cyr-sur-Mer. Nous avons séjourné au centre UCPA, qui disposait de multiples activités sportives : trotinettes, rollers, skate-boards, trampoline, tables de ping-pong, slackline, une table de babyfoot et un grand terrain de Beach volley. Il y avait également des hamacs et un poulailler. Nous avons adoré le réfectoire qui proposait un buffet à volonté, et nous nous sommes régales avec la nourriture faite maison. Pendant le séjour, nous avons fait de nombreuses activités nautiques.

Tous les soirs nous avons fait des veillées : jeux de société, cinéma et enfin la meilleure de toute, la Boum !

Nous sommes heureux d'avoir vécu ces moments tous ensemble !!

Un Lieu d'Accueil Parents Enfants (LAEP)

Depuis le 15 février l'école maternelle accueille un nouveau Lieu d'Accueil Parents Enfants (LAEP) un mercredi sur deux (semaines impaires), de 9h à 12h et hors vacances scolaires.

La dernière séance aura lieu le mercredi 5 juillet, vous retrouverez bientôt le prochain planning sur nos réseaux et à l'école.

Le LAEP Papot'âges c'est quoi ?

C'est un lieu ouvert à tous les enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un parent ou grand-parent. Les différents espaces de jeux permettent de passer un moment privilégié avec son enfant, de rencontrer d'autres parents et d'autres enfants et d'échanger si vous le souhaitez avec des professionnelles formées à l'écoute. Ainsi, le LAEP permet de créer une passerelle entre la vie de famille et la vie en société en facilitant l'échange, l'écoute, en permettant au parent de mieux vivre sa parentalité au quotidien et à l'enfant d'expérimenter sa relation à l'autre ! Le LAEP est gratuit, sans engagement et sans inscription. Bien évidemment vous pouvez y passer le temps que vous souhaitez !

Pour plus de renseignements, Kiliane Grenier est à votre écoute au 07 83 53 00 02.

Référente LAEP :
☎ : 07.83.53.00.02
@ : kiliane.grenier@temps-libre.org

Association Temps libre :
☎ : 04.66.63.14.36
@ : secretariat@temps-libre.org
Site: <http://www.temps-libre.org/>

En partenariat avec la CAF, le Conseil départemental du Gard et le Syndicat Mixte Leins Gardonnenque



TRANSPORTS

Venez rencontrer les conseillers de la Tangomobile le vendredi 7 juillet de 9h à 12h sur le parking de la place des écoles, chemin de St Génies à côté du hangar municipal

Informations sur les améliorations apportées au réseau de transport en commun de Nîmes Métropole pour la rentrée 2023.

A cette occasion sera présenté le nouveau service d'ALLO BUS qui permettra dès septembre prochain de se déplacer en toute liberté d'une commune à une autre de 8h30 à 12h et de 12h45 à 16h du lundi au samedi sur réservation.

Vous pouvez également créer et renouveler vos abonnements.

LA TOURNÉE
DE LA TANGOMOBILE

A VOS AGENDAS!

Vendredi 7 juillet
09h00 – 12h00
St Mamert du Gard

Nos conseillers en mobilité viennent à votre rencontre!

- ✓ achat / renouvellement
- ✓ guides horaires
- ✓ conception d'itinéraire sur mesure

Tango!
Transports de l'Agglomération Nimoise

Voirie

- Le chemin des Pauvres a été partiellement refait en raison du désordre occasionné par les racines des arbres environnants. (Coût 10 986 € TTC)
- Le carrefour formé par le chemin de la gare et la Rd 22, vers la nouvelle gendarmerie, a été réaménagé et amélioré par le service des routes du conseil départemental.



- Le site du moulin de Montmal a fait l'objet d'un rafraîchissement. Le moulin a été débarrassé des ronces qui commençaient à l'envahir. Les alentours ont été débroussaillés et les supports des anciens projecteurs ont été transformés en jardinières. Sa porte devrait prochainement être repeinte.





- Elagage des arbres : platane au niveau du Griffes, chêne de la victoire et micocouliers du parvis du temple. (Coût 800 € TTC)
- Nos agents ont réajusté certaines portions de caniveaux qui avaient tendance à se desceller, route de Nîmes.

Economies d'énergie

- Compte tenu de l'augmentation du prix de l'énergie la commune a décidé de produire elle-même son électricité en installant des panneaux photovoltaïques sur le toit du foyer. C'est l'entreprise SAS A+ énergie qui a été choisi pour installer 102 m² de panneaux photovoltaïques. Ils produiront 25000 kw sur les 75 000kw utilisés pour éclairer et chauffer les quatre bâtiments municipaux : mairie, cantine, bibliothèque, et foyer. L'électricité non consommée sera revendu à EDF. Le coût de l'opération est de 35 000 € TTC pour moitié financée par les fonds de concours de Nîmes Métropole. L'investissement sera rapidement rentabilisé.
- Changement des fenêtres et portes-fenêtres en bois de la mairie par des nouvelles en PVC à double vitrage. (Coût des travaux 16 816,87 € TTC)
- L'éclairage des locaux a fait la transition vers le LED moins énergivore et de meilleure qualité. (Coût 2942,40 € TTC)
- La bibliothèque est maintenant équipée d'un chauffage réversible en remplacement de la vieille chaudière à gaz. (Coût 9 440,34 € TTC)

Tous ces travaux pour la transition énergétique ont fait l'objet de demandes de subventions par le biais des fonds de concours demandés à Nîmes Métropole.



A venir

- La rue du stade (RD1), de l'entrée du village jusqu'au point du lavoir, devrait prochainement voir son revêtement refait. Les travaux sont programmés du vendredi 30 juin jusqu'au mercredi 5 juillet. Ces travaux sont financés par le conseil départemental et la commune.

La révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) se poursuit

La révision du PLU se poursuit en respectant la procédure et le calendrier défini initialement.

Une réunion publique de présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) a eu lieu le jeudi 13 avril 2023.

Ce document doit s'inscrire dans les orientations fixées par le Schéma de Cohérence Territoriale Sud Gard (SCOT Sud Gard). Le SCOT a fixé une évolution de la population à 1% sur 10 ans, avec en priorité le comblement des dents creuses existantes dans l'enveloppe urbaine et une limite de construction minimum de 25 logements par hectare sur la partie en extension.

Par ailleurs ce document a défini des lisières ouvertes et contours correspondants aux franges de la zone urbanisée ou seule peut être proposée une extension de l'urbanisation.

Le PADD a été débattu en conseil municipal le 20 avril 2023.

Le projet de PADD prévoyait notamment dans un secteur compris entre le nord du chemin des courses et le nord de la gendarmerie, un espace réservé à l'extension de la maison d'autiste, une zone dédiée à la création de logements à court terme (25 logements) et un espace dédié à l'accueil d'équipements publics.

La commune a sollicité une dérogation auprès du SCOT Sud Gard pour pouvoir planifier ce développement sur l'ensemble de la zone.

Lors d'une réunion en mairie avec les Personnes Publiques Associées, les élus ont été informés de l'impossibilité d'étendre l'urbanisation au-delà des limites fixées par le SCOT, même pour la création d'équipements communaux ou sportifs.

Dès lors un travail de redéfinition des projets et de priorisation a dû être à nouveau engagé avec le foyer d'accueil médicalisé pour mieux appréhender ses besoins de développement dans un futur proche.

La commune a aussi engagé la réflexion sur la construction à court terme de logements et d'équipements communaux.

Les nouvelles orientations du PADD tenant compte des dernières remarques des Personnes Publiques Associées (PPA) devront être débattues prochainement en conseil municipal.

En parallèle de ces discussions, un travail a été engagé avec le bureau d'étude Verdi sur le futur zonage et sur le prochain règlement du PLU.

Tous ces points seront présentés aux habitants lors d'une réunion publique planifiée à l'automne 2023.

En attendant ce point d'étape, la concertation se poursuit, un registre de recueil de vos remarques est ouvert en mairie et vous pouvez consulter l'ensemble des pièces du dossier sur le site de la commune.

BIBLIOTHÈQUE

Le café à la bibli

Depuis quelques semaines, le samedi matin, la bibli offre un service supplémentaire :

Vous pouvez venir chercher de la lecture, mais aussi papoter et prendre un café ou un thé, que les bibliothécaires préparent dès l'ouverture, à 10h.

A samedi ?...

Petit rappel des horaires :

En période scolaire, la bibli est ouverte :

Le mardi de 16h30 à 18h30

Le samedi de 10h à 12h



En juillet et en août, elle sera ouverte tous les samedi matin de 10h à 12h.

PROJETS

Rénovation de l'école primaire

Les travaux de rénovation de l'école élémentaire devraient débiter aux vacances de la Toussaint.

Le cabinet d'architecte A R C & t y p e s a été retenu pour une mission de maîtrise d'œuvre dont le coût est évalué à 202 000 € HT pour un projet dont le coût global est estimé à 2 300 000 € HT.

La SPL Agate mandatée par la commune pour suivre techniquement et administrativement le projet propose le calendrier prévisionnel suivant :

- Octobre 2023 : désamiantage et destruction du local de stockage situé dans la cour
- Avril - Octobre 2024 : construction de la nouvelle cantine
- Octobre - Décembre 2024 : destruction de la cantine actuelle et de la classe de CM2 attenante
- Janvier 2025 - Août 2025 : construction d'un pôle administratif, reconstruction d'une classe de CM2 et d'un préau, rénovation de deux classes.
- Juillet - Août 2025 : désamiantage des 3 salles de classe les plus anciennes et aménagement de la cour
- Septembre 2025 - Décembre 2025 : rénovation des 3 salles de classes.

Les travaux dureront se dérouleront en site occupé. Des algecos seront installés autant que de besoin pour pallier le manque de salles de classe.

La SPL Agate et le cabinet d'architecte ont organisé une réunion le 15 juin avec les élus, les enseignants, le personnel municipal et les parents d'élèves pour valider les besoins et bien définir les priorités.

COURSE PEDESTRE

La course pédestre "La Ronde des Vendanges" aura lieu le samedi 9 septembre après midi à 17h30. Comme à l'accoutumé, nous proposerons aux coureurs un parcours nature d'environ 12 km, peu exigeant et dans une ambiance conviviale.

CONSEILLER NUMERIQUE

François-Joseph vous êtes présent sur la commune depuis bientôt deux ans. Pouvez-vous nous rappeler votre mission.

Mon rôle est d'aider les usagers dans les démarches administratives, telles que les démarches pour demander une carte grise, une carte d'identité, la création du compte Ameli, la déclaration d'impôt, la déclaration pour la CAF, la création de mon espace santé, ou l'accès au dossier retraite... L'objectif étant de les aider à devenir autonomes sur ces démarches. Le service est totalement gratuit. J'accompagne surtout les usagers vers l'autonomie numérique, c'est-à-dire la prise en main du matériel : ordinateur, téléphone portable, tablette. La gestion des mails, la gestion des contenus numériques comme les photos (transfert des images du smartphone vers l'ordinateur portable). Revoir les bases de Word, Excel ou la suite Libre Office. Procéder à la numérisation de vidéos avec le matériel de l'utilisateur. Je reçois actuellement, deux adolescents avec qui j'ai abordé les notions du réseau internet, le traitement de texte, les généralités sur le numérique, le logiciel scratch qu'ils utilisent au collège. Ils ont ainsi amélioré leurs notes en technologie. Lors du rendez-vous, l'utilisateur met tout de suite en pratique ce que je viens de lui enseigner. Pour moi, il s'agit du meilleur moyen pour l'utilisateur de s'approprier une nouvelle connaissance. Je les incite à répéter autant de fois qu'ils en ont besoin, les différentes manipulations qu'ils viennent d'apprendre.

Dans l'action que vous menez auprès des usagers, il vous faut être pédagogue. Avez-vous appris cela en formation ?

La formation n'était pas orientée vers la pédagogie. J'ai été auparavant formateur. Je le suis toujours. Le travail de conseiller numérique me permet de peaufiner mes compétences. Lorsque je reçois les gens, je les écoute avec bienveillance, sans à priori. Bien souvent, ma première action est de les rassurer, de les revaloriser car la plupart du temps, ils se jugent ou ont été jugé nul dans l'utilisation de l'informatique. Et bien évidemment ils ne sont pas nul ! Mon travail va être d'expliquer, de faire des démonstrations, de préciser le vocabulaire informatique et ainsi créer un lien de confiance. J'applique le principe suivant : « Si la personne en face de vous ne comprend pas vos explications, c'est que vous n'employez pas la bonne méthode pour qu'elle puisse comprendre. » Donc je cherche et je teste. Cela me force parfois à sortir de ma zone de confort et à rester surtout bienveillant envers la personne.

Sortez-vous souvent de votre zone de confort ?

C'est le cas quand je dois aider à mener une démarche que je n'ai jamais faite. Je ne crains pas de dire aux gens que ne sais pas mais que nous allons chercher ensemble. Il y a là aussi un côté pédagogique. J'explique comment je fais la recherche avec des mots-clés, pourquoi je sélectionne cette information et pas une autre. Je sensibilise à la sécurité de la navigation sur internet.

Je crois savoir que vous accompagnez une personne atteinte de surdité. Pouvez-vous m'en dire plus ?

En effet, j'ai reçu un jour un SMS d'une habitante de la commune. Elle m'indiquait qu'elle était sourde et qu'elle souhaitait avoir un rendez-vous. Lors de ce rendez-vous, j'ai découvert une personne qui lisait sur les lèvres, et qui verbalisait très bien. Suite à une mésaventure avec l'accueil de la sécurité sociale, elle souhaitait apprendre à se servir d'un ordinateur et d'internet pour devenir autonome. Comme elle n'avait aucune connaissance dans ce domaine elle pensait que ce n'était peut-être pas possible. Je précise que cette personne à plus de 70 ans qu'elle est devenue complètement sourde il n'y a que quelques années. Auparavant elle était appareillée, elle exerçait la profession de puéricultrice. Je l'ai informé que l'apprentissage allait être long, car elle n'avait pas d'ordinateur et de connexion à internet pour pratiquer à la maison. Après un premier atelier, elle est venue par la suite plusieurs fois par semaine. Nous avons commencé par l'apprentissage de la souris, du clavier, apprendre à lire les informations affichées à l'écran, le gestionnaire de fichiers, la gestion des mails, la recherche sur internet, Google Maps, puis le traitement de texte, et pour finir de la culture générale sur le numérique... L'apprentissage n'a pas été simple pour elle, parfois même douloureux mais elle s'est accrochée. Aujourd'hui, elle a l'intention d'acheter un ordinateur et de faire installer une connexion internet. Tout au long de cet accompagnement, j'ai élaboré des supports pédagogiques spécifiques, des procédures, utilisés des analogies entre le monde physique vers le monde virtuel. Par exemple, en utilisant l'analogie entre les dossiers, les fichiers et le classeur qui contient les documents du quotidien. J'ai aussi découvert, le monde de la surdité et à quel point un tel handicap pouvait isoler et désocialiser la personne.

Vous évoquez la création du support pédagogique, il me semble que vous avez créé des applications pour les élèves du primaire.

En septembre 2021, la mairie a acquis une valise numérique composée de 15 ordinateurs portables. Les élèves ont accès à un ordinateur pour deux. L'année dernière, j'étais intervenu ponctuellement à partir du mois d'avril dans les deux classes de CM1/CM2. Pour cette année scolaire, j'interviens depuis le mois de novembre régulièrement dans 3 classes (CP, CP/CE1, CE2/CM1). Pour chaque classe, l'action est différente. Pour les CP, je les accompagne dans l'utilisation d'un logiciel éducatif. Pour les CP/CE1, ils apprennent les bases de l'utilisation de l'ordinateur. C'est pour eux que j'ai conçu des outils facilitant l'apprentissage du pavé tactile (Touchpad) et du clavier. Pour la classe de CE2/CM1, ils ont travaillé sur les bases de l'utilisation du Pc portable et l'utilisation du traitement de texte.

Plateforme déchets verts

La plateforme pour la gestion des biodéchets située à Montmal sur l'ancienne décharge gérée par les membres de la commission Extra-municipale a ouvert les samedis 25 mars et 1^{er} avril de 10h à 12h et de 14h à 16h. Du compost issu des composteurs collectifs était à disposition. Rappelons que l'objectif de cette plateforme est de pouvoir proposer aux Saint Mamertois un endroit pour déposer leurs déchets verts lors des coupes au printemps et à l'automne. Les dates d'ouvertures pour l'automne vous seront prochainement communiquées.



AVIS DE NAISSANCE

OLTRA Luccia née le 03 janvier 2023 à Nîmes. Fille de OLTRA Vincent et de AVIS Alexiane

PLION Giuliano, Christian né le 29 janvier 2023 à Nîmes. Fils de PLION Jérémy et de KERN Jessica

GARCIA Lucas, Emre né le 11 mars 2023 à Nîmes. Fils de GARCIA Youenn et de KAYACAN Julie

BLUM Lily, Sophie Annick née le 27 mars 2023 à Nîmes. Fille de BLUM Florent et GRANDGONNET Marie

MOREL Ezio, Killian né le 14 avril 2023 à Montpellier. Fils de MOREL Marvin et de DANIS Morgane

ALENDZA Zoé, Anna née le 18 mai 2023 à Nîmes. Fille de ALENDZA Rémi et de DEBOUVERE Kim

PACS

TURC Aurélie et RATHIER Mathieu pacsés le 11 janvier 2023

FOURNET Eva et CODOU Pierrick pacsés le 6 avril 2023

SCHMITT Anthony et GUENZI Amandine pacsés le 12 juin 2023

MARIAGE

DANQUIN Jérémy et AZALA Sarah union célébrée le 27 mai 2023

DECES

MARTINEZ Christian décédé le 18 mai 2023 à Saint Mamert du Gard à l'âge de 59 ans

BIZIEUX André, Raymond décédé le 2 juin 2023 à Saint Mamert du Gard à l'âge de 97 ans

TRANSCRIPTION DE DECES

SICARD David, Samuel décédé le 27 mars 2023 à Nîmes à l'âge de 64 ans

ANDRÈS Sylvette épouse JACOVETTI décédée le 10 avril 2023 à Nîmes à l'âge de 79 ans

SZULC Christiane, Anne-Marie épouse PIERRON décédée le 15 avril 2023 à Nîmes à l'âge de 72 ans

BONNAUD Lucien décédé le 26 mai 2023 à Nîmes, à l'âge de 82 ans

INFORMATIONS PRATIQUES

HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi : 13h00-18h30

Mardi : 8h30-12h00 et 13h30-17h30

Mercredi : 8h30-12h00

Jeudi : 8h30-12h00 et 13h30-17h30

Vendredi : 8h30-12h00

COORDONNÉES DE LA MAIRIE

Place de la Mairie

30730 Saint-Mamert-du-Gard

Accueil : 04.66.81.10.29

Email : mairie@st-mamertdugard.fr

Site : www.mairiest-mamertdugard.fr

PERMANENCES DES ELUS

En semaine et tous les samedis matins sur rendez-vous.

CONSEILLER NUMERIQUE

François-Joseph DUJEU

06.44.83.27.65

francois-joseph.dujeu@conseiller-numerique.fr

GENDARMERIE DE ST MAMERT

2 rue Nelson Mandela

30730 Saint-Mamert-du-Gard

04.66.81.10.33

Mercredi : 8h00-12h00 14h00-18h00

Vendredi : 8h00-12h00 14h00-18h00

Les jours fériés : de 09h00 à 12h00, de 15h00 à 18h00

GENDARMERIE DE ST CHAPTES

450 rue du Stade 30190 Saint-Chaptes

04.66.81.20.73

Lundi, Mardi, Jeudi, Samedi : de 8h00 à 12h00, de 14h00 à 18h00

Dimanche : de 9h00 à 12h00, de 15h00 à 18h00

Les jours fériés : de 09h00 à 12h00, de 15h00 à 18h00

04.66.02.54.54

BIBLIOTHÈQUE

Heures d'ouverture en période scolaire:

Mardi : 16h30-18h30

Samedi : 10h00-12h00

Pendant les vacances : Samedi : 10h00-12h00

Tel : 04.66.81.10.29

Email: biblisaintmamert@gmail.com

ECOLE MATERNELLE

04.66.81.19.54

SIEM

04.66.81.10.53

siem@st-mamertdugard.fr

ECOLE PRIMAIRE

04.66.81.14.97

SIVOM LEINS GARDONNENQUE

4 rue Denis Diderot 30190 Saint Gènies de Malgoires

Accueil : 04.66.63.00.80

Site : www.leinsgardonnenque.fr

Email : contact@leinsgardonnenque.fr

ORDURES MENAGÈRES

Passages ordures ménagères : Mardi & Vendredi

Passages tri sélectif : Jeudi

Contact : M.Bertaudon 07.77.30.57.19

DECHETERIE DE LA ROUVIÈRE

Du lundi au samedi : 8h30-12h00 et 13h30-17h30

ENCOMBRANTS SUR RENDEZ-VOUS

dctdm@nimes-metropole.fr

04.66.02.54.54

NUMEROS PRATIQUES

Fuite d'eau urgence : 06.87.73.81.84

EDF-GDF : 0810.030.810

ERDF : 0810.058.714

Nîmes-métropole : 04.66.02.55.55

Conseil départemental : 04.66.76.76.76

Préfecture : 0820.091.172

Enedis (Service d'urgence) : 09 726

750 + N° département,

le service client étant le 09.69.32.85.62

GrDF : dépannage 24h/24 et 7j/7 : 0800 47 33 33

GrDF : raccordements et conseils :

0810 224 000

ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement) Tél. :

04.66.21.22.23

SERVICES D'URGENCE

SAMU : 15

Gendarmerie/Police : 17

Pompiers : 18

Toutes urgences : 112

Centre anti-poison Marseille :

04.91.75.25.25

SOS mains-urgences : 04.66.04.31.46

Pharmacie de garde (week-end et jours fériés) : 3237

Police Municipale : 06.09.20.32.02

Gendarmerie nationale : 04.66.81.10.33

SOS mains-urgences : 04.66.04.31.46

Enfants disparus : 116 000

Sida Info Service : 0800 840 800

Infos Coronavirus : 0800 130 000

Femmes victimes de violence : 39 19

(Gratuit 7/7 et 24h/24)

Enfance en danger : 119 (Gratuit et confidentiel 7/7 et 24h/24)